

La formule

Pourquoi choisir ce séjour ?

La seule formule qui garantisse une totale immersion

- 10 heures de cours totalement personnalisés, avec un enseignant qualifié et expérimenté, progrès assurés.
- 5 heures d'activité passées en famille
- Et une journée entière passée dans un parc d'attraction réputé de la région.

Avec 10 heures de cours par semaine, le programme est cohérent, et ce volume d'heures est requis pour rentabiliser le séjour et travailler sérieusement, dans la continuité.

Présentation

Un programme de cours totalement sur mesure, exactement adapté au niveau de votre enfant, tout en résidant dans la maison de son enseignant : une garantie de progrès incomparable.

La journée en parc d'attractions en dehors des cours peut permettre de motiver encore plus votre enfant.

En dehors des heures de cours, votre enfant profite de quelques sorties en famille et bénéficie d'un peu de temps de repos (son enseignant aussi, qui a besoin de temps pour préparer les cours du lendemain, corriger le travail rendu, et gérer sa vie quotidienne).

Votre enfant peut rester à la maison, faire le travail personnel demandé par son enseignant pour le lendemain, ou participer à certaines activités familiales : faire des courses ensemble, regarder la télévision ensemble, aller voir des amis, etc.

Comment se passe le séjour ?

Nous choisissons une famille d'accueil dont l'un des parents est diplômé pour enseigner sa langue maternelle à des étrangers.

Chaque matin, avec son enseignant personnel, votre enfant travaillera ses points faibles, utilisera ses acquis, mettra en pratique ce qu'il sait déjà- et verra que finalement, l'anglais, ce n'est pas si difficile que cela ! Il suffit de prendre le temps, et d'être aidé par quelqu'un qui se consacre exclusivement à vous.



Jour après jour, la confiance en soi remplace la timidité, la prononciation s'améliore, le vocabulaire devient plus précis. Et même si, bien évidemment, votre enfant ne revient pas bilingue de ce séjour linguistique, sa motivation pour la langue étudiée sera tout autre, son attitude extrêmement positive, et les progrès se feront ensuite tout naturellement.

Possible à tout moment de l'année, cette formule de séjour linguistique donne des résultats remarquables.

Le centre de cours

Cours par semaine : 10h

Centre international : OUI

Nos familles-hôtes sont localisées dans la grande banlieue londonienne, avec accès facile aux transports en commun.

En général, le coeur de Londres est à moins d'une heure de trajet, ce qui, pour une ville 5 fois plus grande que Paris, reste courant pour la vaste majorité des habitants.

Il n'existe pas de familles-hôtes dans le centre de Londres : les prix de l'immobilier londonien repoussent en grande banlieue les familles de la classe moyenne dont sont issus nos enseignants.

Les cours

- 10 cours de 60 minutes, soit 10 heures par semaine
- Professeur Particulier, de langue maternelle

10 heures de cours totalement personnalisés, avec un enseignant qualifié et expérimenté, progrès assurés.

+ 5 heures d'activités en famille (cuisine, shopping, minigolf, bowling promenade en ville, etc.)

Et 1 journée entière dans le parc d'attraction **Harry Potter Warner Bros Studios** ou **Thorpe Park Resort** en compagnie de votre famille d'accueil.



Contenu des cours

- Anglais général / Compréhension de l'écrit
- Anglais général / Compréhension de l'oral
- Anglais général / Expression à l'écrit
- Anglais général / Expression orale

Examen en fin de session

- Attestation de séjour

Avantages additionnels

- Coaching individuel de bilan d'étape toutes les 6 semaines
- Travail personnel quotidien

L'hébergement

- Vous logez dans la maison de votre professeur, où vous disposez d'une chambre individuelle.
- Pension complète, du dimanche soir de votre arrivée, au dimanche matin de votre départ. (ou demi pension selon la formule choisie)
- Les repas sont pris en compagnie de la famille enseignante, et la vie quotidienne est l'occasion d'une excellente pratique à l'oral, qui permet de fixer les acquis des séances de cours, et d'enrichir son vocabulaire.

L'enseignant et sa famille intègrent le participant dans leur rythme quotidien, mais cela ne veut pas dire qu'ils seront à la maison du matin au soir tous les jours. Ils peuvent en effet avoir des obligations personnelles ou professionnelles.

Une certaine indépendance est donc laissée au participant pour son temps libre, même si une journée d'excursion est en général organisée par la famille.

Si toutefois vous souhaitez qu'un membre adulte de la famille soit présent en permanence à la maison, ajoutez à votre séjour l'option "Encadrement Permanent".

L'option "Encadrement Permanent" ne garantit pas d'activités spécifiques, mais juste la présence permanente d'un adulte à la maison.



Dans la formule "**Immersion totale avec Activités**" (sans cours), la famille-hôteesse organise des activités qu'elle encadre, à raison de 10 à 30 heures par semaine. Elle est donc de ce fait plus présente aux côtés du jeune, même si là encore, il ne s'agit pas d'une présence 24h/24.

Le voyage

Quels sont les aéroports d'arrivée possible pour ce séjour ?

- Aéroport de Londres Heathrow (LHR)
- Aéroport de Londres Gatwick (LGW)
- Gare Eurostar de Londres St Pancras
- Aéroport de Londres City

Quels sont les créneaux horaires à respecter ?

- Vous devez **arriver le dimanche** et **repartir le samedi**.

Comment organiser le voyage de mon enfant ?

- Retrouvez toutes les informations à connaître dans [ce document à télécharger](#).



Les formalités

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

Document 1 : Passeport en cours de validité, ou (et uniquement jusqu'au 30/09/2021, date après laquelle elle ne sera plus acceptée) Carte Nationale d'Identité, date de validité d'origine non dépassée*. **Nous vous recommandons cependant de voyager plutôt avec un PASSEPORT**, lequel présente l'avantage de pouvoir utiliser les bornes de contrôle automatique pour le passage des frontières.

Document 2 : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (Document 2)

Document 4 : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

Document 5 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

* **Validité des cartes d'identité et passeports :** seule la date de validité imprimée sur le document d'identité est prise en compte par les services de l'immigration britannique. Même si l'Etat français a prolongé la durée de vie des cartes d'identité expirées, cette extension de validité n'est pas prise en compte ni acceptée par la Grande-Bretagne. Assurez-vous que la date de validité imprimée sur la carte d'identité, ou sur le passeport, est bien respectée.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

Effective attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.

Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>



Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peut quitter la France sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par Effective dès la confirmation de votre inscription.

L'encadrement

Durant les cours vous êtes avec votre enseignant. En dehors des leçons, vous partagez le quotidien de votre famille-hôtesse qui n'assure cependant pas une supervision permanente.

Il faudra savoir faire preuve d'autonomie pendant les périodes creuses de la journée où la famille vaque à ses occupations afin de profiter pleinement de cette formule.

Les parents de l'élève ont la possibilité de donner ou non la permission de sortie à leur enfant par le biais de la Fiche Sanitaire.

Lors des activités, vous êtes sous la responsabilité des moniteurs de l'activité choisie.

Bon à savoir: les participants âgés entre 7 et 12 ans peuvent s'inscrire sur ce programme. Vous devez obligatoirement souscrire à l'option Encadrement Permanent. Elle coûte 150 euros par semaine et garantit la présence d'un adulte tout au long du séjour.

Les dates et les prix

Frais pédagogiques

[Devis interactif](#)



Cours

10 cours de 60 minutes par semaine
10 heures de cours d'anglais + 5 heures d'activités en famille

Prix**1 515,00 €**

Découvrez nos offres alternatives aux destinations suivantes : [Région Cornouailles et Devon](#) (à partir de 0,00 €/sem.), [Région du Berkshire](#) (à partir de 0,00 €/sem.).

Hébergements proposés par l'école

Caractéristiques

Chez le professeur
Pension complète 7 jours sur 7
Chambre individuelle / Salle de bain partagée

Prix**inclus**

Options & prestations accessoires

Caractéristiques

Accueil-transfert

Prix**De 170,00 à
335,00 €**

Je choisis Chessington World of Adventures

310,00 €

Je choisis Thorpe Park

**à partir de
310,00 € / sem.**

Option "Encadrement permanent"

**à partir de
161,67 € / sem.**

Visite des studios Harry Potter

350,00 €

Show musical à Londres

240,00 €

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement /Annulation avant le départ)

**à partir de
90,00 €**